

2050.do

Société par actions simplifiée au capital de 290 000 euros
Siège social : 10bis Boulevard de la Bastille
75012 Paris
884 613 928 RCS Paris

**ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS
UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 30 JUIN 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice,

L'Assemblée Générale accepte la proposition du Comité de direction et décide d'affecter le profit de l'exercice s'élevant à 105 090,95 euros en totalité au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à -304 394,43 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
La Présidence

Signed by:
Marie Ekeland
CAC07A097DCD403...
Madame Marie EKELAND

Société d'expertise comptable
inscrite au tableau de l'ordre

4-14, rue Ferrus
75014 Paris

01 40 40 38 38

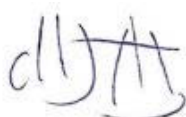
COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

2050.DO
SAS

10 B BOULEVARD DE LA BASTILLE
75012 PARIS

Comptes arrêtés le 22/06/2026



Matthieu Scetbun

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit non appelé I				
Frais d'établissement II				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	26 642	15 962	10 680	13 303
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	5 000		5 000	5 000
Créances rattachées à des participations	29 142		29 142	27 995
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	68 558		68 558	68 558
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ III	129 343	15 962	113 380	114 856
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	164 955		164 955	137 136
Autres créances	20 570		20 570	5 154
Charges constatées d'avance	14 445		14 445	12 844
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 172 784		1 172 784	1 705 960
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	1 372 754		1 372 754	1 861 093
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 502 096	15 962	1 486 134	1 975 949
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an				

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Capitaux propres		
Capital (dont versé) 290 000	290 000	290 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserve légale	29 000	29 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 188 473	1 188 473
Report à nouveau	-409 485	-14 327
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	105 091	-395 158
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I	1 203 079	1 097 988
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS II		
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 104	1 151
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 740	194 094
Dettes fiscales et sociales	134 212	151 906
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		530 811
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES III	283 055	877 961
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif IV		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	1 486 134	1 975 949
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 609 471	14 545	1 624 017	2 010 429
Montant net du chiffre d'affaires	1 609 471	14 545	1 624 017	2 010 429
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				24 032
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			447	463
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I			1 624 463	2 034 925
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			1 045 647	1 746 739
Impôts, taxes et versements assimilés			165 781	193 317
Salaires			593 070	740 301
Cotisations sociales			240 089	293 616
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 345	4 806
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			1 951	1 520
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II			2 049 881	2 980 300
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-425 418	-945 376
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée		III		
Perte supportée ou bénéfice transféré		IV		
Produits financiers				
Produits financiers de participation (2)			1 148	1 197
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			530 811	6 154
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS V			531 959	7 351

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)		-811
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES VI		-811
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	531 959	8 162
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	106 541	-937 213
Produits exceptionnels VII		544 063
Charges exceptionnelles VIII		557
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		543 506
Participation des salariés aux résultats IX		
Impôts sur les bénéfices X	1 450	1 451
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 156 422	2 586 339
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 051 331	2 981 497
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	105 091	-395 158
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Incidence de la loi de modernisation des états financiers

1. Changement de présentation - Application du règlement ANC n°2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce règlement, dit « règlement de modernisation des états financiers », introduit plusieurs évolutions du cadre comptable français, notamment :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel, recentré sur les produits et charges ne relevant pas de l'activité normale et courante ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- Une refonte de la nomenclature des comptes ;
- L'introduction de modèles obligatoires de bilan et de compte de résultat ;
- La mise en place de tableaux normés dans l'annexe.

Selon l'article 122-1 du PCG, l'application d'un nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable imposé, ne nécessitant pas de justification par l'entité.

Conformément aux dispositions du règlement, cette première application s'effectue de manière prospective, sans retraitement des comptes des exercices antérieurs, notamment au titre de la nouvelle définition du résultat exceptionnel ou des transferts de charge.

Cette évolution n'a donc pas d'incidence sur la situation financière ni sur le résultat de la société. Elle se traduit uniquement par des modifications de présentation des états financiers et par une mise à jour de la nomenclature comptable utilisée.

2. Présentation des états financiers

Lors du premier exercice d'application, la société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux nouveaux modèles prévus par le règlement.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent sont également présentés selon ces modèles, dans la colonne « Exercice N-1 ». Afin d'assurer la comparabilité de présentation entre les exercices, certains reclassements sont opérés dans les données comparatives de l'exercice précédent.

En particulier, les produits et les charges exceptionnels constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent dans les postes « Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion », « Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital », et « Dotations et reprises de provisions exceptionnelles », sont regroupés dans la colonne N-1 dans le nouveau poste « Produits exceptionnels » ou « Charges exceptionnelles ».

Incidence des reclassements réalisés au titre de l'exercice précédent

Le tableau ci-dessous présente les rubriques du bilan et du compte de résultat qui ont fait l'objet de reclassements dans les données comparatives présentés dans la colonne N-1 des états financiers.

Incidence de la loi de modernisation des états financiers (suite)

R 2014-03	R 2022-06	Montant
6712 Amendes et pénalités	6238 Divers (pourboires, dons courants)	431
7788 Autres produits exceptionnels	768 Autres produits financiers	544 063

3. Résultat exceptionnel

Selon la nouvelle définition, le résultat exceptionnel comprend les produits et charges directement liés à des événements majeurs et inhabituels, à savoir les événements :

- Dont les conséquences peuvent avoir une incidence sur la lecture que les utilisateurs des états financiers peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière, le résultat de l'entité et sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre,
- Et qui ne sont pas liés à l'exploitation normale et courante de l'entité.

Par dérogation, sont également comptabilisés en résultat exceptionnel les écritures comptables d'origine purement fiscale (les amortissements dérogatoires, etc.), les changements de méthode inscrits en résultat et les corrections d'erreur.

A compter de l'exercice 2025, la comptabilisation des produits et des charges dans le résultat exceptionnel doit être réalisée en conformité avec la nouvelle définition prévue par le règlement, sans tenir compte de la comptabilisation retenue antérieurement pour des éléments liés.

En conséquence, une provision dotée en résultat exceptionnel au titre d'un exercice antérieur fait l'objet d'une reprise à compter du 1er janvier 2025 en application de la nouvelle définition du résultat exceptionnel, à savoir dans le résultat courant si l'événement auquel elle est directement liée n'est pas considéré comme majeur ou inhabituel.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice, Marie Ekeland et Olivier Mathiot ont abandonné l'intégralité de leurs comptes courants d'associés respectifs pour un montant total de 530 811 euros. Ces abandons ont été consentis avec clause de retour à meilleure fortune.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 486 134 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 105 091 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général amendé par le nouveau règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthodes comptables

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, à l'exception de l'incidence de la loi de modernisation des états financiers.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif :

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Immobilisations financières

Autres participations :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Autres titres immobilisés :

Les parts de Société en Libre Partenariat (SLP) sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. La part non libérée est comptabilisée en dettes sur immobilisations.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient (prix d'acquisition diminué du montant non libéré), une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Autres immobilisations financières :

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite sont considérés comme non significatifs eu égard à la faible ancienneté des effectifs.

Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires correspond principalement :

- aux commissions de gestion facturées aux fonds gérés par la société. Ces commissions de gestion sont acquises prorata temporis sur la base des engagements de souscriptions reçues dans les fonds et conformément à leur règlement;
- aux droits d'entrée versés par le fonds 2050.Ventures à la société de gestion. Conformément au règlement du fonds, un droit d'entrée est versé au fonds par chaque souscripteur de parts A, et est reversé par le fonds à la société de gestion. Les droits d'entrée sont acquis à la société de gestion à la date de signature des bulletins de souscriptions.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			721
Matériel : - De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	28 630		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 630		721
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations	32 995		1 148
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	68 558		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	101 553		1 148
TOTAL GÉNÉRAL	130 183		1 869

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers			721	
Matériel : - De transport				
- De bureau et informatique, mob.		2 709	25 921	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		2 709	26 642	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations			34 142	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			68 558	
TOTAL			102 700	
TOTAL GÉNÉRAL		2 709	129 343	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement et développement Fonds commercial Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
		136		136
	15 327	3 209	2 709	15 827
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 327	3 345	2 709	15 962
TOTAL GÉNÉRAL	15 327	3 345	2 709	15 962

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement et dvp. Fonds commercial Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et aménag. des constructions Inst. techniques, mat. et outillage industriels Inst. gales, agenc. et aménagements divers Matériel de transport Mat. de bur. et informat., mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées - Reconstitution des gisements Provisions pour : - Investissements - Hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges - Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marché à terme - Amendes et pénalités - Pertes de change Provisions pour : - Pensions et obligations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretien et grandes révisions - Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations - Incorporelles - Corporelles Immobilisations : - Titres mis en équivalence - Titres de participation - Financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS				
TOTAL GÉNÉRAL				
- D'exploitation Dont dotations et reprises : - Financières - Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	29 142		29 142
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	68 558		68 558
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	164 955	164 955	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	20 570	20 570	
Charges constatées d'avance	14 445	14 445	
TOTAL	297 670	199 969	97 700
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	1 104	1 104		
- À 1 an max. à l'origine				
- À plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	147 740	147 740		
Personnel et comptes rattachés	66 404	66 404		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 972	44 972		
Impôts sur les bénéfices	1 133	1 133		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 345	5 345		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	16 357	16 357		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	283 055	283 055		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 104	1 151
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 658	120 673
Dettes fiscales et sociales	56 232	50 519
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	165 994	172 344

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations	98	94
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	153 216	71 736
Autres créances	5 340	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		263
TOTAL	158 654	72 093

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	14 445	12 844
TOTAL	14 445	12 844

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	290 000	1.00000	290 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	290 000	1.00000	290 000

Etat de variation des capitaux propres

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Capital social ou individuel	290 000			290 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
- Légale	29 000			29 000
Réserves :				
- Statutaires ou contractuelles				
- Réglementées				
- Autres	1 188 473			1 188 473
Report à nouveau	-14 327		395 158	-409 485
Résultat de l'exercice	-395 158	395 158	105 091	105 091
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 097 988	395 158	500 249	1 203 079

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	4	

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux (%)
Ventes de marchandises		
Ventes de prestations de services		
Commissions de gestion (Fonds)	1 597 024	98.34
Commissions de gestion (Commons)	2 402	0.15
Droits d'entrée	14 545	0.90
Produits activités annexes	10 046	0.62
TOTAL	1 624 017	

Liste des filiales et participations (plus de 10%)

Identification	Capital	Quote-part détenue	Valeur brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	----- Capitaux propres	----- Dividendes encaissés	----- Valeur nette titres	----- Cautions	----- Résultat
904512753 SAS 2050.GP	5 000	100.00	5 000	29 142	23 426
10 BOULEVARD DE LA BASTILLE	-----	-----	-----	-----	-----
75012 PARIS	12 140		5 000		11 182

2050.DO

Société par actions simplifiée
10 bis boulevard de la Bastille
75012 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

25-06-26 | 06:53:04 PDT

Certified true to the original

Marie Ekeland

Signed by:
Marie Ekeland
CAC07A097DCD403...



2050.DO

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À la collectivité des associés de la société 2050.DO,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2050.DO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Application du règlement ANC n°2022-06 » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025, ainsi que sur les incidences de la première application de ce règlement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

BDO PARIS

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Paris-Ile-de-France
Société de Commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Paris
RCS Paris B 480 307 131 00056 - Code APE 6920Z
SAS au capital de 3.000.000 euros - TVA intracommunautaire FR82480307131

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité d'Alignement.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

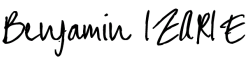
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 24 juin 2026

DocuSigned by:

B2AC603BEE9548B...
BDO Paris
Représenté par Benjamin IZARIÉ
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit non appelé I				
Frais d'établissement II				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	26 642	15 962	10 680	13 303
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	5 000		5 000	5 000
Créances rattachées à des participations	29 142		29 142	27 995
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	68 558		68 558	68 558
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ III	129 343	15 962	113 380	114 856
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	164 955		164 955	137 136
Autres créances	20 570		20 570	5 154
Charges constatées d'avance	14 445		14 445	12 844
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 172 784		1 172 784	1 705 960
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	1 372 754		1 372 754	1 861 093
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 502 096	15 962	1 486 134	1 975 949
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an				

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Capitaux propres		
Capital (dont versé) 290 000	290 000	290 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserve légale 29 000	29 000	29 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves 1 188 473	1 188 473	1 188 473
Report à nouveau -409 485	-409 485	-14 327
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) 105 091	105 091	-395 158
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I	1 203 079	1 097 988
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS II		
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 1 104	1 104	1 151
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 147 740	147 740	194 094
Dettes fiscales et sociales 134 212	134 212	151 906
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		530 811
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES III	283 055	877 961
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif IV		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	1 486 134	1 975 949
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 609 471	14 545	1 624 017	2 010 429
Montant net du chiffre d'affaires	1 609 471	14 545	1 624 017	2 010 429
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				24 032
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			447	463
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I			1 624 463	2 034 925
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			1 045 647	1 746 739
Impôts, taxes et versements assimilés			165 781	193 317
Salaires			593 070	740 301
Cotisations sociales			240 089	293 616
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 345	4 806
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			1 951	1 520
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II			2 049 881	2 980 300
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-425 418	-945 376
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée		III		
Perte supportée ou bénéfice transféré		IV		
Produits financiers				
Produits financiers de participation (2)			1 148	1 197
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			530 811	6 154
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS V			531 959	7 351

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)		-811
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES VI		-811
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	531 959	8 162
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	106 541	-937 213
Produits exceptionnels VII		544 063
Charges exceptionnelles VIII		557
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		543 506
Participation des salariés aux résultats IX		
Impôts sur les bénéfices X	1 450	1 451
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 156 422	2 586 339
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 051 331	2 981 497
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	105 091	-395 158
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Incidence de la loi de modernisation des états financiers

1. Changement de présentation - Application du règlement ANC n°2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce règlement, dit « règlement de modernisation des états financiers », introduit plusieurs évolutions du cadre comptable français, notamment :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel, recentré sur les produits et charges ne relevant pas de l'activité normale et courante ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- Une refonte de la nomenclature des comptes ;
- L'introduction de modèles obligatoires de bilan et de compte de résultat ;
- La mise en place de tableaux normés dans l'annexe.

Selon l'article 122-1 du PCG, l'application d'un nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable imposé, ne nécessitant pas de justification par l'entité.

Conformément aux dispositions du règlement, cette première application s'effectue de manière prospective, sans retraitement des comptes des exercices antérieurs, notamment au titre de la nouvelle définition du résultat exceptionnel ou des transferts de charge.

Cette évolution n'a donc pas d'incidence sur la situation financière ni sur le résultat de la société. Elle se traduit uniquement par des modifications de présentation des états financiers et par une mise à jour de la nomenclature comptable utilisée.

2. Présentation des états financiers

Lors du premier exercice d'application, la société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux nouveaux modèles prévus par le règlement.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent sont également présentés selon ces modèles, dans la colonne « Exercice N-1 ». Afin d'assurer la comparabilité de présentation entre les exercices, certains reclassements sont opérés dans les données comparatives de l'exercice précédent.

En particulier, les produits et les charges exceptionnels constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent dans les postes « Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion », « Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital », et « Dotations et reprises de provisions exceptionnels », sont regroupés dans la colonne N-1 dans le nouveau poste « Produits exceptionnels » ou « Charges exceptionnelles ».

Incidence des reclassements réalisés au titre de l'exercice précédent

Le tableau ci-dessous présente les rubriques du bilan et du compte de résultat qui ont fait l'objet de reclassements dans les données comparatives présentés dans la colonne N-1 des états financiers.

Incidence de la loi de modernisation des états financiers (suite)



R 2014-03	R 2022-06	Montant
6712 Amendes et pénalités	6238 Divers (pourboires, dons courants)	431
7788 Autres produits exceptionnels	768 Autres produits financiers	544 063

3. Résultat exceptionnel

Selon la nouvelle définition, le résultat exceptionnel comprend les produits et charges directement liés à des événements majeurs et inhabituels, à savoir les événements :

- Dont les conséquences peuvent avoir une incidence sur la lecture que les utilisateurs des états financiers peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière, le résultat de l'entité et sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre,
- Et qui ne sont pas liés à l'exploitation normale et courante de l'entité.

Par dérogation, sont également comptabilisés en résultat exceptionnel les écritures comptables d'origine purement fiscale (les amortissements dérogatoires, etc.), les changements de méthode inscrits en résultat et les corrections d'erreur.

A compter de l'exercice 2025, la comptabilisation des produits et des charges dans le résultat exceptionnel doit être réalisée en conformité avec la nouvelle définition prévue par le règlement, sans tenir compte de la comptabilisation retenue antérieurement pour des éléments liés.

En conséquence, une provision dotée en résultat exceptionnel au titre d'un exercice antérieur fait l'objet d'une reprise à compter du 1er janvier 2025 en application de la nouvelle définition du résultat exceptionnel, à savoir dans le résultat courant si l'événement auquel elle est directement liée n'est pas considéré comme majeur ou inhabituel.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice, Marie Ekeland et Olivier Mathiot ont abandonné l'intégralité de leurs comptes courants d'associés respectifs pour un montant total de 530 811 euros. Ces abandons ont été consentis avec clause de retour à meilleure fortune.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 486 134 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 105 091 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général amendé par le nouveau règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthodes comptables

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, à l'exception de l'incidence de la loi de modernisation des états financiers.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif :

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Immobilisations financières

Autres participations :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Autres titres immobilisés :

Les parts de Société en Libre Partenariat (SLP) sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. La part non libérée est comptabilisée en dettes sur immobilisations.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient (prix d'acquisition diminué du montant non libéré), une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Autres immobilisations financières :

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite sont considérés comme non significatifs eu égard à la faible ancienneté des effectifs.

Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires correspond principalement :

- aux commissions de gestion facturées aux fonds gérés par la société. Ces commissions de gestion sont acquises prorata temporis sur la base des engagements de souscriptions reçues dans les fonds et conformément à leur règlement;
- aux droits d'entrée versés par le fonds 2050.Ventures à la société de gestion. Conformément au règlement du fonds, un droit d'entrée est versé au fonds par chaque souscripteur de parts A, et est reversé par le fonds à la société de gestion. Les droits d'entrée sont acquis à la société de gestion à la date de signature des bulletins de souscriptions.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			721
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 630		721
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations - Titres immobilisés	32 995		1 148
Prêts et autres immobilisations financières	68 558		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	101 553		1 148
TOTAL GÉNÉRAL	130 183		1 869

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencts et aménagt. divers			721	
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mob.		2 709	25 921	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		2 709	26 642	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations - Titres immobilisés			34 142	
Prêts et autres immobilisations financières			68 558	
TOTAL			102 700	
TOTAL GÉNÉRAL		2 709	129 343	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions - Sur sol propre				
: - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers		136		136
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 327	3 209	2 709	15 827
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 327	3 345	2 709	15 962
TOTAL GÉNÉRAL	15 327	3 345	2 709	15 962

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencets et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées - Reconstitution des gisements Provisions pour : - Investissements - Hausse des prix Amortissements dérogatoiresProvisions pour prêts d'installationAutres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges - Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marché à terme - Amendes et pénalités - Pertes de change Provisions pour : - Pensions et obligations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretien et grandes révisions - Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations - Incorporelles - Corporelles Immobilisations : - Titres mis en équivalence - Titres de participation - Financières Sur stocks et en coursSur comptes clientsAutres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS				
TOTAL GÉNÉRAL				
- D'exploitation Dont dotations et reprises : - Financières - Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	29 142		29 142
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	68 558		68 558
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	164 955	164 955	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	20 570	20 570	
Charges constatées d'avance	14 445	14 445	
TOTAL	297 670	199 969	97 700
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	1 104	1 104		
- À 1 an max. à l'origine				
- À plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	147 740	147 740		
Personnel et comptes rattachés	66 404	66 404		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 972	44 972		
Impôts sur les bénéfices	1 133	1 133		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 345	5 345		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	16 357	16 357		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	283 055	283 055		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 104	1 151
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 658	120 673
Dettes fiscales et sociales	56 232	50 519
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	165 994	172 344

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations	98	94
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	153 216	71 736
Autres créances	5 340	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		263
TOTAL	158 654	72 093

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	14 445	12 844
TOTAL	14 445	12 844

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	290 000	1.00000	290 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	290 000	1.00000	290 000

Etat de variation des capitaux propres

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Capital social ou individuel	290 000			290 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
- Légale	29 000			29 000
- Statutaires ou contractuelles				
Réserves :				
- Réglementées				
- Autres	1 188 473			1 188 473
Report à nouveau	-14 327		395 158	-409 485
Résultat de l'exercice	-395 158	395 158	105 091	105 091
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 097 988	395 158	500 249	1 203 079

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	4	

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux (%)
Ventes de marchandises		
Ventes de prestations de services		
Commissions de gestion (Fonds)	1 597 024	98.34
Commissions de gestion (Commons)	2 402	0.15
Droits d'entrée	14 545	0.90
Produits activités annexes	10 046	0.62
TOTAL	1 624 017	

Liste des filiales et participations (plus de 10%)

Identification	Capital ----- Capitaux propres	Quote-part détenue ----- Dividendes encaissés	Valeur brute titres ----- Valeur nette titres	Prêts avances ----- Cautions	Chiffre d'affaires ----- Résultat
904512753 SAS 2050.GP	5 000	100.00	5 000	29 142	23 426
10 BOULEVARD DE LA BASTILLE	-----	-----	-----	-----	-----
75012 PARIS	12 140		5 000		11 182